

*Initiatives ministérielles*

autre coup à nos programmes d'éducation et de soins de santé auxquels nous tenons tant au Canada.

Ce n'est pas la première fois qu'on en parle au gouvernement. Ce n'est pas la première fois qu'on lui pose des questions là-dessus. Le 4 juin 1991, au cours de la période des questions orales, quand on l'a interrogé au sujet des conséquences des compressions dont faisait état le Conseil national du bien-être, le même ministre a refusé d'admettre que les compressions causeraient des difficultés.

Il a dit: «... je suppose que l'une des premières choses que nous pouvons faire pour aider les Canadiens démunis, c'est de réduire le déficit.» Et qu'est-ce qu'on entend aujourd'hui? On a demandé au premier ministre ce qu'il fallait penser des tendances voulant que le Québec n'obtienne plus aucun paiement de transfert pécuniaires, dans cinq ans.

Au lieu d'admettre que cela allait causer l'un des principaux problèmes auxquels la confédération canadienne fera face au cours des prochaines années, le premier ministre a déclaré que cette allégation était fautive. Il a ajouté que le député verrait que les prévisions du gouvernement ne justifient aucunement les chiffres avancés aujourd'hui.

C'est tout le contraire que nous voyons. Un conflit n'attend pas l'autre, et le gouvernement soulève les mêmes questions et offre les mêmes démentis. Entre-temps, le pays perd un peu plus de sa confiance, il ne sait plus trop dans quelle direction aller, il n'a plus les moyens de financer ses programmes, il perd l'appui de ses amis et il s'effrite graduellement.

Chaque député a la responsabilité de ne pas déchirer le pays, mais de sommer le gouvernement d'agir dans le bon sens.

Avec le projet de loi C-20, le gouvernement continue d'appliquer sa politique du bâton. Il profite des règlements, du projet de loi C-32 et de la décision de la Cour suprême l'autorisant à plafonner encore le Programme d'assistance publique du Canada, le FPE. De plus, il étend son champ de compétence, de sorte que si jamais il n'a plus d'argent pour financer l'amélioration du programme de la santé, il aura quand même voix au chapitre.

J'ai écouté très attentivement le débat ce matin. Je m'inquiète, comme la plupart des députés, de l'avenir du régime d'assurance-maladie. L'assurance-maladie deviendra le test décisif qu'aura à subir tout le pays dans les années 90. On verra si nous sommes capables de financer suffisamment le programme, de le réformer et de le

préserver. C'est à cela que la population jugera ses dirigeants politiques.

Si nous voulons protéger l'assurance-maladie, nous ne pouvons abandonner les autres intervenants à l'intérieur du système qui, depuis des années et avec raison, comptent sur la participation du fédéral. Il y a un certain nombre de programmes, sur lesquels je reviendrai dans un instant et qui ne devraient pas être menacés, même si le gouvernement refuse de financer adéquatement l'assurance-maladie.

Le ministre semblait laisser entendre que les provinces ne dépensent pas l'argent de façon judicieuse. Le gouvernement a eu sept ans pour discuter de cette question avec les provinces. S'il estime que la seule façon de servir une leçon aux provinces est de les menacer du bâton, cela prouve qu'il n'a pas su communiquer, trouver la volonté politique nécessaire et élaborer un régime fiscal auquel les citoyens auraient volontiers contribué, en voyant l'objectif qui était visé.

Voilà pourquoi je crois que la stratégie du gouvernement est incorrecte et pourquoi nous nous y opposons avec tant d'acharnement.

Le gouvernement refuse également d'admettre que notre système s'est détérioré depuis 1984. Si le ministre avait eu l'occasion, malgré son horaire chargé, d'écouter les groupes qui ont comparu devant le Comité des finances, il aurait vu exactement combien de groupes s'entendent pour dire que les conditions se sont détériorées.

L'un des rapports les plus percutants au sujet des programmes touchant la santé et les services sociaux a été rendu public la semaine dernière et s'intitule *Unequal Futures: the Legacies of Child Poverty in Canada*. Les auteurs représentent des groupes très importants, dont certains sont particulièrement actifs dans la région de Toronto, tels le *Child Poverty Action Group* et le *Social Planning Council of Metropolitan Toronto*, ainsi que des établissements comme l'Institut Ryerson et l'Université York, qui étudient depuis longtemps les questions relevant de la politique sociale.

Ce document adresse une série de reproches au gouvernement. On y explique que les possibilités de favoriser l'égalité d'accès grâce à l'éducation sont maintenant restreintes du fait des compressions. En outre, d'après ce rapport, une bonne partie des Canadiens croient que l'éducation donne aux enfants pauvres une chance de dépasser les limites de leur contexte familial, celui d'être nés pauvres, d'être femmes ou d'appartenir à une minorité visible.